

Dahlia Fleurs : Chronique d'une mort annoncée.

Abidjan est le siège de deux sites protégés gérés par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) : Le Parc National du Banco, le plus connu, et la Réserve naturelle de Dahlia Fleurs à Bingerville¹. Malheureusement, depuis le décès de son créateur, cet espace est menacé de manière récurrente. La pression immobilière qui s'accroît considérablement dans cette zone très convoitée excite les spéculateurs. Dernière menace en date, l'annonce médiatisée de la construction d'un vaste complexe hôtelier sur le site risque de sonner le glas de ce dernier espace vert encore fréquentable à Bingerville.



Depuis plusieurs années, nous nous alarmons au sujet de la dégradation de la Réserve Naturelle de Dahlia Fleurs, un espace d'environ 150 ha situé en bordure de l'ancienne route de Bingerville, possédant une façade sur la lagune. En effet, cet espace est actuellement moins bien sécurisé que le Banco, par exemple, et, surtout, avec la bénédiction de l'OIPR, il est le lieu de

endroit. (voir **AAEN-CI News hors-série de décembre 2017, pages 23-24**). Dans un courrier que nous adressons au DG de l'OIPR en avril 2017, nous lui signalions déjà ce problème...

Plus récemment, un opérateur touristique bien connu a investi les lieux. Si on note quelques détails positifs, dont une signalétique adaptée (visiblement pas respectée), un toilettage des ouvrages à l'entrée et l'installation de quelques poubelles, on déplore la création de chemins balisés et couverts de sables et régulièrement balayés dans le sous-bois, l'installation de tentes et de cabanes, d'un restaurant avec cuisine, etc. (voir **AAEN-CI News hors-série de janvier 2022 pages 29-31**), tout un tas d'agressions de l'environnement incompatibles avec le maintien de la biodiversité.

Ce site, nous le connaissons bien, puisque nous le fréquentons depuis plus d'une décennie. Nous avons donc des références. En premier lieu, notre méthode d'évaluation de la biodiversité végétale par l'observation des populations de lépidoptères. Les dernières visites montrent une chute spectaculaire de ces populations, tant en quantité qu'en variété, en particulier sur toute la longueur de l'allée de bambous. Notre autre référence se fonde sur l'écoute des chants d'oiseaux, qui étaient jusqu'ici particulièrement sonores et variés à Dahlia Fleurs. Lors de nos dernières visites, nous n'avons pas entendu ces chants d'oiseaux. Par ailleurs, nous avons constaté que les populations aviaires concernées ont tendance à se déplacer et à se faire voir et entendre sur d'autres sites de Bingerville, certes publics et très fréquentés par les humains,



Sur le bord du Bd. F. Mitterrand, l'opérateur de téléphonie mobile Moov se vante de protéger le patrimoine naturel à dahlia Fleurs...

diverses manifestations touristiques, sportives et/ou festives et sert de terrain de jeu à différents opérateurs économiques.

Ainsi une convention avait été passée entre l'OIPR et l'opérateur de téléphonie mobile Moov (voir photo). Nous nous étions émus de l'amoncellement des débris divers (bouteilles, canettes en métal, sachets plastiques...) résultant de ces incursions, fréquentes qui ornaient de plus en plus le sol de cet

mais beaucoup plus calmes. Il est clair que la fréquentation de Dahlia Fleurs par des populations nombreuses et probablement très bruyantes fait fuir la faune, qui va chercher des refuges ailleurs. Quant aux autres animaux qu'il nous arrivait d'apercevoir parfois (biches, singes, serpents), ils font partie de l'histoire ancienne (peut-être que les



campeurs qui y passent la nuit en voient, mais s'ils font du bruit, du feu et allument des lumières, nous avons de gros doutes !)

Bref, Dahlia Fleurs est en nette décrépitude. Une fois réhabilitée et rouverte, l'ancienne route de Bingerville sera inévitablement le siège d'une intense circulation, notamment comme voie de dégagement du Boulevard Mitterrand, embouteillé de manière chronique. Avec l'urbanisation galopante des alentours immédiats (lotissement de l'ex-terrain militaire face à l'entrée principale, disparition du petit village, etc.), cela ne va certainement pas inverser la tendance. Pourtant, l'existence d'un îlot de verdure avec un couvert forestier au sein de ce milieu urbain dense n'est pas un luxe inutile et permettrait de contrer l'évolution défavorable du climat, mais cet argument ne semble impressionner personne, malgré les promesses et engagements en matière climatique (accord de Paris, COP21...), de restauration du couvert forestier et de lutte contre la désertification et la dégradation des sols (COP15, on en reparlera par ailleurs)

Une histoire mouvementée

À l'origine, Dahlia Fleurs est un espace forestier créé en 1958 [1] (et non le 25 janvier 1974, comme on le voit souvent sur des documents et sites web) cédé par le Président Houphouët Boigny à un Italien du nom d'Italo Barbeta, dans le but d'y installer une entreprise de production et de commercialisation de plantes et de fleurs (en particulier des Orchidées, Broméliacées et Ara-

Situation générale de la « Réserve naturelle partielle de Dahlia Fleurs ». Coincée entre Cocody et Bingerville, elle est au cœur d'une zone en pleine urbanisation, extrêmement convoitée. Au Nord, l'entrée principale se trouve sur l'ancienne route, en cours de réhabilitation. La partie sud possède un accès sur la lagune. On devine la grande allée de bambous toute droite, épine dorsale du domaine, à l'extrémité de laquelle se trouve le tombeau d'Italo Barbeta, ainsi que la cicatrice Est-Ouest constituée par la ligne à haute tension. Les oiseaux chassés par l'activité humaine se retrouvent souvent à l'est, dans les zones légèrement arborées. (images Google Earth)



ces), qui a fonctionné jusqu'en 2001. Le propriétaire est décédé, et, selon sa volonté, sa tombe est située au centre de la parcelle.

Les héritiers se sont disputés sur le partage du domaine et sur son devenir. Certains souhaitaient même le transformer en lotissement et y faire une juteuse opération immobilière, dans laquelle certains édiles de la commune de Bingerville auraient quelque peu trempé... Mais afin d'éviter le démantèlement de la parcelle (qui avait déjà commencé) et la destruction de la nature qui y



Conformément à sa volonté, Italo Barbeta, le créateur de Dahlia Fleurs, a été enterré au cœur de son domaine, non loin de sa maison, à l'ombre de ses chers bambous.

prospérait, les autorités ont clos fin de manière brutale et autoritaire à la dispute et mis tout le monde d'accord.

En effet, en 2004, Dahlia Fleurs a été « récupérée » par l'État de Côte d'Ivoire, déclarée d'utilité publique et baptisée « Réserve naturelle partielle de Dahlia Fleurs »¹ le 14 octobre 2004 (décret n°00895/MINEEF/ du 17 octobre 2007 - Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire, 2013). Notons néanmoins que les quelques constructions qui subsistaient à l'intérieur ont été saccagées à la faveur de la « crise » postélectorale de 2010-2011. Les petits matériels (notamment les pots de pépinière) ont été pillés et/ou dispersés dans l'espace environnant.

C'est l'OIPR qui préside aux destinées de Dahlia Fleurs (comme du Parc National du Banco). Selon le colonel Adama Tondosama, DG de l'OIPR, « *le parc couvrait à l'origine une superficie de 170 hectares. Après extractions des titres fonciers, il reste exactement 148 hectares* » [2]



L'appellation « Réserve Naturelle » appliquée à Dahlia Fleurs est sujette à caution, puisque de nombreuses plantes qui y prospèrent ont été introduites du monde entier, comme les impressionnants *Philodendron* qui habillent les arbres, originaires d'Amérique latine.

Selon la même source, qui relate une visite de Madame Anne Ouloto à Dahlia Fleurs le 09 mars 2017, « *La ministre Anne Ouloto et le directeur général de l'OIPR ont, au terme de cette visite, exprimé leur satisfaction quant à la bonne gestion*

¹ Note : l'appellation « Réserve naturelle », même assortie du qualificatif « partielle », est très discutable. En effet, une grande partie de l'espace a été façonné par la main de l'homme. En particulier l'allée de 1500 m bordée de bambous a été plantée artificiellement, et beaucoup de végétaux qu'on voit à Dahlia Fleurs ne sont pas originaires de Côte d'Ivoire, comme les grands *Philodendron*, qui ont envahi les arbres dans la partie sud de la Réserve et sont originaires d'Amérique du Sud.



La création d'allées garnies de sable et soigneusement balayées chaque jour constitue une atteinte majeure à la biodiversité, à l'équilibre biologique et à la microfaune du sol.

de Dahliafleurl par les commandos forestiers qui y effectuent des patrouilles régulières » ... dont acte !

Une agonie qui n'en finit pas...

Comme nous le mentionnons plus haut, Dahlia Fleurs est devenu un terrain de jeu pour divers opérateurs. Nous nous inquiétons des dégradations que cela provoque, mais aussi de l'effet sur le peu de faune qui subsiste, probablement bien loin de l'inventaire officiel de l'OIPR, qu'on retrouve repris en copier-coller sur les sites touristiques qui vantent le lieu comme « endroit paradisiaque » stupéfiant de biodiversité. Mais cela n'est pas une exploitation durable (au sens « qui dure longtemps ») de la réserve, car il s'agit le plus souvent d'incursions sans lendemain, ou d'installations provisoires qui ne sont pas destinées à rester (mais qui, en tout état de cause, risquent de laisser des traces persistantes).

Il est désormais évident que des sites comme Dahlia Fleurs posent des problèmes à ceux qui sont censés les gérer et les protéger. Ils préféreraient de très loin les valoriser, entendez : les rentabiliser et en tirer un profit substantiel. Avoir un bout de nature qui dort en plein milieu des quartiers les plus recherchés du district d'Abidjan, ça leur fait mal !

Donc les Ministres du Tourisme et de l'Environnement sont manifestement de mèche pour transformer Dahlia Fleurs en quelque chose de lucratif, quel qu'en soit le coût environnemental. Ainsi, il semble que de longue date, divers projets fermentent dans l'esprit de ces tutelles pour rentabiliser cet endroit. Une recherche rapide nous a permis d'en retrouver un petit échantillonnage :

(1) Suite à une visite effectuée le 13 octobre 2011, le Ministre de l'Environnement et du Développement Durable ALLAH-KOUADIO Rémi a annoncé le réaménagement de cet espace pour le dévelop-



Toute la biodiversité de Dahlia Fleurs est-elle vraiment du goût de ses envahisseurs humains, comme cette grosse araignée dans sa toile, « magnifique » pour qui sait l'apprécier ?

pement de l'écotourisme et pour des activités d'éducation environnementale [3].

(2) Le Ministère du Tourisme indique en date du 15/09/2017, parmi les activités du Fonds de Développement du Tourisme (fonds créé par le décret N°2007-582 du 20 septembre 2007, dans le but d'appuyer toutes les actions ou projets pouvant contribuer d'une manière ou d'une autre au développement du tourisme ivoirien), la réalisation d'une « pré étude pour l'installation d'un parc animalier et d'un parc d'attraction à Dahlia Fleurs (Abidjan-Bingerville) » [4].

(3) Dernièrement, le coup de grâce ! Invité mardi 12 avril 2022 de la tribune d'échanges "Tout savoir sur" du Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG) sur la thématique du "Tourisme en Côte d'Ivoire", le directeur général de l'industrie touristique et hôtelière, Dr Klo Fagama, a annoncé des investissements d'un montant de 500 milliards FCFA dans plusieurs projets imminents et à court terme d'infrastructures hôtelières en Côte d'Ivoire. Parmi ceux-ci, un projet de développement d'un Resort de 1000 chambres sur le site Dahlia Fleur d'une superficie de 148 hectares en rapport avec le ministère de l'Environnement, qui sera opéré par le groupe Accor avec l'enseigne Fairmont Hôtel [5].

Voilà qui annonce clairement la fin au statut de protection de la Réserve de Dahlia Fleurs, ainsi que de ses effets bénéfiques sur le climat et la qualité de l'air de cette zone à la limite de Cocody et de Bingerville.

Il est à noter que nous avons entendu parler (communication orale d'un responsable) d'un projet similaire dans la forêt du Banco... Peut-être s'agit-il en fait du même projet, qui aurait été délocalisé à Dahlia Fleurs, site moins réputé et plus facile à

saccager sans provoquer de remous que le trop célèbre Parc National d'Abidjan...

Perspectives

Visiblement, Dahlia Fleurs en l'état n'intéresse personne... si ce n'est sa superficie qu'on aimerait bien valoriser au prix du terrain à bâtir dans la zone. Cela étant, au moment même où on s'apprête à célébrer à Abidjan une grande messe environnementale, où on jure ses grands dieux qu'on veut rétablir le couvert forestier, et qu'on renouvelle, avec force surenchère, les engagements pris lors de l'accord de Paris sur le climat, l'annonce du « sacrifice » de Dahlia Fleurs est terriblement dissonante et retentit comme une révélation tonitruante de l'hypocrisie de tous ces prétendus engagements environnementaux. Depuis la date du décret de création de la réserve, on a vu Bingerville se transformer, se bétonner, devenir un lieu irrespirable poussiéreux, chaud, et parfois puant (avec les émanations de la décharge d'Akouédo, fort heureusement fermée dorénavant). On ne peut pas continuer comme ça et sacrifier le moindre mètre carré de verdure au profit de l'immobilier et de l'affairisme (qu'il ne faut pas confondre avec le développement !).

La Fondation AAEN-CI ne fait pas de politique, c'est interdit par ses statuts, et c'est l'un des rares motifs d'exclusion. Mais force nous est de constater



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE ET HÔTELIÈRE, KLO FAGAMA [4]. © AIP PAR DR

que (1) cette annonce est politique et que (2) d'une manière générale, les décisions politiques vont très souvent à l'encontre des idéaux qui nous animent. Comme nous l'avons déjà indiqué maintes fois, l'écologie (la vraie) n'est pas rentable politiquement, et comme les politiques ne sont pas des enfants de chœur, il est vain d'attendre d'eux des décisions désintéressées et réellement favorables à

l'environnement. Nous appelons donc tous les vrais défenseurs de l'environnement à s'élever vigoureusement contre cette décision inique et à dénoncer une politique environnementale en trompe-l'œil, dans laquelle l'intérêt financier à court terme prime sur tout le reste. À ce titre, la « complicité » du Ministre de l'environnement dans cet assassinat est absolument scandaleuse, déshonorante et intolérable.

Cela étant dit, il nous reste aussi quelques espoirs : D'une part, que cette annonce ne soit, comme c'est souvent le cas, qu'une fausse annonce dans le but de se faire valoir auprès d'un public crédule. On sait le Ministre du Tourisme très friand de projets pharaoniques (à la rentabilité très douteuse) qui se chiffrent en centaines de milliards de FCFA, et cela en est dans la droite ligne.

D'autre part, il s'agit d'opérations réalisées par des opérateurs privés étrangers. Ceux-ci (qui ont sans

doute donné leur accord pour être nommés avec autant de publicité), ont peut-être une conscience écologique plus aiguisée et pourraient approfondir encore leur réflexion avant de se lancer dans cette aventure. Enfin, il est possible également que les indispensables banquiers qui sont derrière ce genre de projet pour aider au financement y renoncent aussi pour des raisons de conscience environnementale, comme c'est le cas de la Banque Mondiale au sujet du déclassement de 23 000 ha de la forêt classée de Goin Dèbé...

AAEN-CI, le 27 avril 2022 (Révision le 16 mai 2022)

<https://www.aaen-ci.org>

Références

[1] Source : LAGO Augustin, actuel chef du village du quartier Carrière (anciennement Adama Carrefour), village contigu au site, fils du chef de ce même village à l'époque de la création de Dahlia Fleurs.

[2] Biodiversité: La ministre Anne Ouloto à la réserve de Dahliafleur

<https://www.afriquegreenside.com/biodiversite-la-ministre-anne-ouloto-visite-la-reserve-de-dahliafleur/>

[3] Le Ministre de l'environnement et du développement durable visite la réserve de Dahlia Fleurs

<http://developpementdurableci.blogspot.com>

[4] Fonds de développement touristique sur le site du Ministère du Tourisme et des Loisirs (15/09/2017)

<https://www.tourisme.gouv.ci/accueil/ministere/51>

[5] Le ministère du Tourisme annonce 500 milliards FCFA d'investissements dans l'hôtellerie (13/04/2022)

<https://news.abidjan.net/articles/706695/le-ministere-du-tourisme-annonce-500-milliards-fcfa-dinvestissements-dans-lhotellerie>

ⁱ **Note** : Récemment s'est ajoutée aux deux zones protégées du district d'Abidjan la Réserve naturelle partielle d'Aghien à Bingerville, d'une superficie de 5 675 ha, à cheval sur la terre et sur la lagune Aghien, créée par décret N°2020-561 du 8 juillet 2020.